



CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL

Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le

ID : 060-216001743-20261019-26DL_CM131026-AU

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du mardi 13 octobre 2026

CONVOCATION

Date : 7 octobre 2026

Affichée le : 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le treize octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOOB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 30

Votants : 39

Pouvoirs : 9

Absent : 0

Étaient présents : M. Omar YAQOOB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUELLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOU - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUC - M. Marouane BOUJDOUN - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - M. Mohamadou M'BAYE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - M. Ahmed BOUKHALFA - M. Adnane AKABLI - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Majida EL BAKKALI - M. Karim BOUKHACHBA.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

15 OCT. 2026

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

19 OCT. 2026

Absents représentés

M. ZAFAR Amir

Mme TOUATI-AHMED Wanessa

M. NOUWYNCK Alexandre

Mme ALHERBE Bénédicte

Mme YAQOOB Sarah

M. FADHLI Heddi

Mme BEJAOUI Nabila

Mme DHOURY-LEHNER Sophie

Mme FAZAL Loubina

Pouvoir à Mme PERVAIZ Nazish

Pouvoir à M. KA Amadou

Pouvoir à Mme EL HARCHAOU El Hame

Pouvoir à Mme MOUELLÉ Peggy

Pouvoir à M. RIFI SAIDI Abdelaziz

Pouvoir à M. DIALLO Thierno

Pouvoir à M. ASSAMTI Mohamed

Pouvoir à M. DEME Abdoulaye

Pouvoir à Mme LAMBRE Fabienne

Absents non représentés

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI

26 Concession de Service Public (CSP) - Centre de vacances Creil Alpes - Présentation du rapport d'activité 2025

■ Rapport de présentation :

Amadou KA, Adjoint

Par délibération en date du 12 décembre 2022, la Ville de Creil a attribué à la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie, la concession de service public pour la gestion du centre de vacances Creil Alpes situé au 2 chemin de Creil à Arâches (74300).

Conformément à l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales, la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie a adressé son rapport d'activité pour l'année 2025 qui a été présenté pour avis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en date du 08 octobre 2026.

Ce rapport comprend notamment une partie technique permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public ainsi qu'une partie financière permettant l'analyse des dépenses et des recettes de l'exploitation. Ledit rapport fait aujourd'hui, en séance publique, l'objet d'une présentation au conseil municipal. Ce rapport a été adressé aux membres du conseil municipal lors de l'envoi de la convocation.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote de la part du conseil municipal.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2025 présenté par le concessionnaire

Vous êtes appelés à PRENDRE ACTE

Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le

S²LO

ID : 060-216001743-20261019-26DL_CM131026-AU

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1411-3, L2121-29 et L3131-5,
Vu le rapport d'activité 2025, ci-annexé,
Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 8 octobre 2026,
Vu l'avis de la commission « Éducation, Jeunesse, Sport, Loisirs et Émancipation » du 15 septembre 2026,
Considérant que le titulaire du contrat de délégation de service public doit transmettre à la collectivité le rapport d'activité y afférent, et que celui-ci doit être présenté en Conseil Municipal,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 39	Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide Prend acte :**

Article unique : Prend acte du rapport d'activité 2025 du délégataire de la gestion du centre de vacances Creil Alpes.

CREIL, le **19 OCT. 2026**
Pour extrait certifié conforme,



Omar YAQOOB

Maire de Creil
Président de l'ACSO

Danielle SOKOLONSKI

La secrétaire de séance